Avis Public



ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, le 15 janvier 2018, les ordonnances suivantes:

ORDONNANCE OCA18 16 0015 autorisant, dans le cadre de l'événement « La Foulée des Parcs 2018 », qui aura lieu le dimanche, 10 juin 2018, de 7 h à 12 h, la fermeture à la circulation automobile sur diverses rues de l'arrondissement.

ORDONNANCE OCA18 16 0016 autorisant pour la tenue de la quatrième édition du « Ouf ! Festival » dans le cadre de « Montréal en lumières – Nuit blanche » qui aura lieu le samedi 3 mars 2018 et dans le cadre du festival « Le Cabaret des Casteliers » qui aura lieu du jeudi 8 mars au dimanche 11 mars 2018 inclusivement :

- l'occupation du Pavillon du parc Saint-Viateur, du 2 au 12 mars 2018;
- une dérogation à l'article 3 du Règlement concernant les parcs et endroits publics (1107) afin de permettre l'occupation du parc Saint-Viateur après 23 h, du 3 mars au 11 mars 2018;
- une dérogation à l'article 6, paragraphes e) et g), du Règlement concernant les parcs et endroits publics (1107).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 31 janvier 2018

Me Julie Desjardins, avocate Secrétaire substitut de l'arrondissement

